



Préfecture du Calvados

code postal 14320

Commune de SAINT MARTIN DE FONTENAY

code Insee 14623

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **Sans objet**du **22 novembre 2017**mis à jour le **19 octobre 2018**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé**oui  non Ce PPR est **approuvé**oui  non 

	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non 

<b>PPR miniers M.S.O. approuvé</b>	date	<b>10/08/21</b>	aléa	<b>Effondrement, affaissement</b>
<b>Anciennes mines de fer de May</b>	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

<b>Cartographie des enjeux</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Zonage réglementaire</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Cartes des aléas</b>	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé**oui  non 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**oui  non 

	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1	<input type="checkbox"/>	zone 2	<input checked="" type="checkbox"/>	zone 3	<input type="checkbox"/>	zone 4	<input type="checkbox"/>	zone 5	<input type="checkbox"/>
		très faible	faible	modérée		moyenne		forte	

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non 

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Les documents graphiques**

consultable sur Internet \*

### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

en application de l'article L 125-5 du code de l'environnement et des articles L 1333-22 et R 1333.29 du code de la santé publique

La commune est située dans une zone à potentiel radon

zone 1	<input type="checkbox"/>	zone 2	<input checked="" type="checkbox"/>	zone 3	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------	--------	-------------------------------------	--------	--------------------------

Le document de référence est :

**Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français**

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

**Cartographie des aléas et du zonage réglementaire**

### 9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles	nombre	<b>3</b>	catastrophes technologiques	nombre	<input type="checkbox"/>
-------------------------	--------	----------	-----------------------------	--------	--------------------------

Date 31/12/21

Le préfet de département